



Dominantes Instrument / Voix / Danse / Théâtre
Candidature pour l'année scolaire 2023 / 2024

Les Classes à Horaires Aménagés offrent aux collégiens qui manifestent une motivation particulière pour la musique (pratique instrumentale ou vocale), la danse ou le théâtre la possibilité de concilier un enseignement artistique en complémentarité avec leur formation générale scolaire.

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

MUSIQUE | DANSE | THÉÂTRE

COLLÈGE
2023 / 2024

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

COLLÈGE

MUSIQUE | DANSE

Pour qui ?

Les Classes à Horaires Aménagés Musique, Danse et Théâtre s'adressent prioritairement aux collégiens originaires des établissements scolaires de la ville de Rennes et alentours, qu'ils soient débutants ou non.

Comment ?

Les enseignements artistiques sont majoritairement* dispensés pendant le temps scolaire au Conservatoire et/ou au collège selon les établissements. L'horaire d'enseignement artistique est prélevé sur l'horaire global de la classe sans qu'aucune matière d'enseignement général ne soit supprimée.

Temps d'enseignement artistique hebdomadaire :

- Cursus « instrument » : de 4 h 30 à 6 h selon le cursus et le niveau
- Cursus voix « Maîtrise de Bretagne » : de 5 h 30 à 7 h
- Cursus « danse » : 5 h
- Cursus « théâtre » : 3h

* Certaines disciplines ainsi que les projets artistiques et scéniques peuvent se dérouler hors temps scolaire et sur les lieux des différents partenaires.

Objectifs ?

Par la pratique artistique spécialisée, l'adolescent développe ses capacités d'écoute, de mémorisation, de concentration, de communication, de socialisation et de maîtrise de soi qui favorisent une meilleure réussite scolaire.

Comment et quand candidater ?

Candidatures en ligne du lundi 6 février au lundi 13 mars 2023
sur le site :

www.conservatoire-rennes.fr

À noter :

Ne pas oublier de télécharger l'annexe pédagogique à compléter et à remettre au Directeur-trice de l'école actuelle de l'enfant.

Votre enfant sera convoqué pour une audition d'entrée suivie d'un entretien.

THÉÂTRE

DA

Auditions d'entrée

- Collège Anne de Bretagne organisée pour les candidats :
- instrumentistes * :
mercredi 22, jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 mars 2023 en journée
- maîtrisiens :
vendredi 24, samedi 25 et lundi 27 mars 2023 en journée
- Collège Rosa Parks :
mardi 28 mars 2023 en journée
- Collège Les Hautes Ourmes :
mercredi 29 mars 2023 en journée
- Collège Clotilde Vautier :
mercredi 5 avril en journée

Plus d'informations sur www.conservatoire-rennes.fr

* les candidats déjà inscrits au Conservatoire sont également auditionnés.

Votre enfant est admis, qui vous informe ?

Le Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale affecte les élèves en classe CHAM/CHAD/CHAT et informe les candidats admis et non admis courant juin 2023.

Frais de dossier

Toute admission en CHAM/CHAD/CHAT est soumise au règlement des frais de dossier (tarif soumis annuellement à l'approbation du Conseil municipal – à titre indicatif : 34 € pour 2022-2023 – frais attachés à toute 1^{ère} inscription au Conservatoire de Rennes).

Les familles bénéficiant d'une tranche tarifaire du quotient familial inférieure ou égale à la tranche 4 en sont exonérées.

Les frais de scolarité du Conservatoire sont pris en charge par la Ville de Rennes.

La location d'instrument est payante (soumise au quotient familial).

Vos engagements

- Assiduité attendue des élèves à l'ensemble des cours proposés sur et en dehors du temps scolaire.
- Participation aux répétitions et aux spectacles en dehors du temps scolaire.
- Continuité de la 6^e à la 3^e.

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

MUSIQUE
THÉÂTRE
DANSE

COLLÈGE

Réunions d'information

CHAM du collège Anne de Bretagne

- instrumentistes : mardi 24 janvier 2023 à 18 h au collège
- maîtrisiens : vendredi 20 janvier 2023 à 18 h 30 salle Daniélis Conservatoire - site Hoche

CHAM-CHAD du collège Les Hautes Ourmes :

mercredi 1^{er} février 2023
à 13 h 30 au collège

CHAT du collège Rosa Parks :
samedi 28 janvier 2023 à 11 h 30
au Conservatoire - site Blosne

CHAM du collège Clotilde
Vautier : lundi 30 janvier 2023
à 18 h 30 au collège

Renseignements

www.conservatoire-rennes.fr

Contact :

Laurence Détang
l.detang@ville-rennes.fr

Les établissements partenaires

CHAM / CHAD au collège Les Hautes Ourmes

Instrument et danse : prioritairement débutant
Entrée en 6^e

7, avenue de Pologne 35200 Rennes
T. 02 99 50 44 49 – ce.0350963g@ac-rennes.fr

CHAM au collège Anne de Bretagne

Instrument : Non débutant
Entrée en 6^e

Voix « Maîtrise de Bretagne » :
Entrée en 6^e

15, rue Martenot 35000 Rennes
T. 02 99 63 19 45 – ce.0351638r@ac-rennes.fr

CHAT au collège Rosa Parks

Théâtre : Débutant / Entrée en 6^e

10, rue de Gascogne 35000 rennes
T. 02 99 59 21 33 – ce.0350895h@ac-rennes.fr

CHAM au collège Clotilde Vautier

Voix : Entrée en 6^e

8, bis rue de la Motte Brûlon 35000 Rennes
T. 02 99 27 25 25 – ce.0350913c@ac-rennes.fr



JOURNÉE PORTES OUVERTES

Découvrez le Conservatoire
lors de notre journée « Portes Ouvertes »
le samedi 4 février 2023 de 13h à 18h
sur les sites Hoche et Blossne

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux

facebook.com/ConservatoiredeRennes - @CRR_Rennes

WWW.CONSERVATOIRE-RENNES.FR



musique
danse
théâtre

CS

CONSERVATOIRE
DE RENNES

académie
Rennes

Éducation
nationale



Ministère de la Culture
LE DÉPARTEMENT

191
Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT



rennes.fr
VIVRE EN INTELLIGENCE

